La billetterie gère la réservation, la vente et la délivrance des billets d'entrée pour les manifestations et spectacles organisés par la direction des affaires culturelles, notament les représentations au théâtre du Cormier.

Les horaires d'ouverture de la billetterie :

À l'hôtel de ville :

- Mardi de 13h30 à 17h30,
- Mercredi de 8h30 à 12h,
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Au théâtre du Cormier, les jours de spectacle :

- Dès 18h30 pour les spectacles qui ont lieu le soir,
- 1h avant la représentation pour ceux qui se déroulent en journée.

Vous pouvez réserver vos places :

- en vous rendant à la billetterie aux horaires indiqués ci-dessus ;
- par téléphone, au 01 34 50 47 65, sous réserve du paiement dans les 5 jours suivants votre appel ; passé ce délai, la réservation est annulée ;
- par courriel adressé à billetterie@ville-cormeilles95.fr [1] sous réserve du paiement dans les 5 jours suivants l'accusé de réception de votre message ;
- par courrier à Théâtre du Cormier, Hôtel de Ville, 3 avenue Maurice Berteaux 95240 Cormeilles-en-Parisis ;
- sur la billetterie en ligne [2].

Repères:

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, le théâtre du Cormier et la billetterie sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez contacter la billetterie par mail : billetterie@ville-cormeilles95.fr [1].

Contact :

Billetterie du théâtre (2e étage)
3 avenue Maurice Berteaux
Tél. 01 34 50 47 65
Mail : billetterie@ville-cormeilles95.fr [1]

Réservation assurée jusqu'a 2 semaines maximum avant la date du spectacle.
Il est donc nécessaire de venir régler vos places avant cette date butoir.

Source URL:https://www.ville-cormeilles95.fr/article/billetterie-du-theatre

Liens
[1] mailto:billetterie@ville-cormeilles95.fr [2] http://www.forumsirius.fr/orion/cormier.phtml?kld=1